

# CONSEIL DE QUARTIER DE LA PLAINE

## COMPTE - RENDU DE REUNION

### Ordre du Jour

- Accueil candidats éventuels au nouveau conseil 2016 2017
- Approbation du CR de la réunion du 14/09/2016
- Suivi des Axes de travail (RP du 3/10/15):
  - ✓ Circulation : Reprise Thème à la RP/AG
  - ✓ Signalisation des rues : Suivi ci-dessous
- CR réunion du 15/09/2016 des coordinateurs avec municipalité.
- Réunion Publique du 15/10/2016 : Organisation – Candidatures etc.
- Visualisation et validation du Diaporama.
- Point sur les Affiches (distribuées à/c du 30/09)
- Point sur la Charte de la laïcité (R.Arnaud)
- Point sur Troc'Plantes et Outils du 20/11/2016
- Suivi affaire Blanc (CR de la réunion du 6/10 avec habitants et municipalité)
- Questions diverses.

Date : 12/10/2016

Horaire : de 20h00 à 22h30

Lieu : Salle PAUL-LABAL

**Participants Présents :** Mmes Janine CAZES, Nadège DELPLANQUE; MM. Raymond ANDRES, Pablo ARCE (Conseiller municipal référent - suppléant), Raymond ARNAUD, Patrick HAWES, Rémy PERRAIS et Jean-Pierre POCHON

**Absents excusés :** Mmes Marie-Pierre GLEIZE (Conseillère municipale référent), Colette ROUAN et M. Jacques ROUAN

**Rédacteurs :** Janine CAZES

Date de diffusion :  
**2016**

### Accueil des candidats éventuels pour le bureau à titre d'invités :

Aucun des candidats (inscrits au Forum) ne s'est présenté. Peut-être ont-ils reçu l'invitation, trop tard pour s'organiser.

### Approbation du CR du 14/09/2016 :

Il est approuvé à l'unanimité sous réserve de modifier la phrase consacrée à la salle dédiée (questions diverses) : « sachant que cette salle est dédiée aux réunions mensuelles du conseil ».

### SUIVI des Axes 2015/2016

- *Circulation* : D'un commun accord les membres conviennent de reprendre ce

thème et ses annexes (stationnements – dessertes locales) pour la session 2016/2017.

- *Signalisation* : Le CR de l'entrevue des 2 coordinateurs avec les Services Techniques Municipaux concernés, figure en annexe. A noter que la rue des Lilas (fer de lance des réfections soutenues par le bureau), ferait l'objet d'une étude globale courant 2017 avec tous les intervenants requis.

### **Réunion Publique du samedi 15 / 10 / 2016 :**

*Intervenants* : Rémy PERRAIS se charge de l'intendance du diaporama – Patrick HAWES sera l'interlocuteur de la salle – l'organisateur des débats après avoir commenté les diapos au fur et à mesure de leur passage sur l'écran.

*Présences des membres du bureau* : Mmes CAZES, DELPLANQUE et ROUAN; ainsi que MM ANDRES, ARNAUD, HAWES, PERRAIS, POCHON et ROUAN se sont déjà désignés.

*Circulation de la liste d'émergence* de l'assemblée et des petits papiers (A5) seront assurés par les simples membres.

### **Les Affiches de la Réunion Publique :**

J.CAZES s'informe de la pose des affiches distribuées 8 jours auparavant. Tout est en place. Quelques autres points d'affichage (rue du 8/5/45 et Maragon-Floralies) sont ajoutés ; ainsi que le bureau d'accueil de la Mairie.

### **Point sur La Charte de la Laïcité :**

Raymond Arnaud, mandaté à sa demande, par le conseil de La Plaine ne peut que confirmer sa situation d'attente pour un nouveau rendez-vous avec les responsables municipaux.

### **TROC' Plantes et Outils du dimanche 20 novembre 2016 :**

L'affiche, proposée par J.CAZES et validée en septembre, a été enrichie des précisions d'un nouveau thème de l'Association DIRE ( Pour un Jardin Nature) et de l'assurance des présences de la Fredon et des déléguées du Sicoval. Elle sera imprimée début novembre pour être mise en place avant le 4/11.

La distribution des affiches n'est pas limitée (comme pour les réunions publiques) au secteur de La Plaine, mais destinée à tout Ramonville et au-delà. L'inventaire complet des lieux, permet de rajouter une vingtaine d'endroits nouveaux.

Les membres actuels ou anciens s'inscrivent pour les postes à assurer, ce jour-là. On note ce jour : Mmes CAZES et MAHEC – MM ANDRES, HAWES, PERRAIS et POCHON.

### **SUIVI de l'affaire BLANC :**

M Le Maire a souhaité organiser une réunion avec les commerçants le 6 octobre dernier.

Un nombre conséquent d'habitants du quartier, non conviés, étant intervenu auprès de M le Maire, lors de cette réunion et ce dernier ne se déroband pas, une réunion est improvisée sur place (place P.Picasso) sans permettre aux principaux intéressés (les commerçants) de pouvoir s'exprimer. Une autre réunion est prévue à la salle Pouciquot, en présence des représentants de la Gendarmerie. L'exposé des gendarmes sur leurs performances et leurs conditions de fonctionnement ne rencontrèrent pas l'accueil escompté des habitants qui se sont sentis incompris.

On a appris récemment qu'une pétition ayant reçu près de 400 signatures avait été dressée en juin à l'insu du conseil de quartier.

Le bureau regrette la méfiance vis-à-vis de notre instance, notre soutien déjà acquis, aurait sans doute pu améliorer l'ambiance de cette journée de rencontre du 6/10.

Le CR dressé par Jean-Pierre Pochon, membre du conseil de La Plaine figure en annexe et détaille le déroulé complet de cette rencontre.

Le Conseil Municipal est conscient de ces problèmes de voisinage. Il semblerait que davantage de démarches en territorialité soit le souhait exprimé.

### **Questions diverses :**

Les coordinateurs confirment l'envoi à Mme GLEIZE, de la lettre répondant à son interrogation au sujet d'un ressenti de désintérêt du conseil de La Plaine à l'évaluation du trajet de la navette Ram'Way. Cette lettre, validée par le bureau de La Plaine, explique que l'absence d'invitation en temps voulu pour traiter le sujet en séance n'a pas permis de s'exprimer sur ce dossier.

Patrick HAWES informe le bureau de l'invitation du conseil des Côteaux à une réunion inter-quartier le jeudi 20 octobre. Cette réunion a pour but d'associer les 3 conseils de quartier à l'organisation en 2017 et les années suivantes, d'une animation à tour de rôle, par un quartier (Canal ou Plaine en 2017) avec l'aide des autres (comme en 2016). Cette proposition fait immédiatement débat au sein du bureau car le rôle d'organisateur de distractions n'est pas dans ses attributions ( rôle d'impulsion et non d'organisation).

Fin de la séance à 22h30